

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 décembre 2024 à 19h00
Liste des délibérations

○ **D56/2024 : acquisition de la propriété sise 650 route du Chef-lieu (propriété BOUVET)**

Le Maire expose que la Commune a la possibilité d'acquérir la propriété sise 650 route de l'Eglise (terrain + maison) appartenant à la famille BOUVET.

Compte-tenu d'une part de son emplacement en plein centre de la Commune et d'autre part de sa surface utile, cette propriété offre des possibilités intéressantes pour développer des services publics.

Le Maire explique que le Conseil municipal a dû être réuni en urgence pour respecter les délais de dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR 2024.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- ***D'approuver*** le caractère urgent de la réunion.
- ***D'acquérir*** la propriété sise 650 route du Chef-lieu à Charvonnex au prix de 900 000,00 Euros.
- ***D'autoriser*** le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2024.
